

CONSOMMATION D'ALIMENTS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MÉN 6

Les produits issus de l'agriculture biologique¹ font appel à des modes de production respectueux de l'environnement et du bien-être des animaux, et répondent à la demande d'aliments sains et de qualité (goût, absence de résidus de pesticides...). Issue à l'origine de convictions écologiques, la consommation de produits "bio" a permis le développement d'un marché à part entière.

Un marché en progression

Selon les enquêtes de consommation de GfK², les dépenses des ménages wallons pour les produits alimentaires "bio" ont atteint 238 M€ en 2015 (+17% par rapport à 2014), ce qui représentait une part de marché de 3,5% des dépenses totales des ménages wallons pour l'alimentation (+18% par rapport à 2014). La demande en produits alimentaires "bio" était en progression sur la période 2011-2015 dans pratiquement tous les segments, avec un maintien dans le trio de tête des substituts de viandes³, des œufs et des légumes.

Les supermarchés, enseignes privilégiées

En 2015, 47,1% des aliments "bio" étaient achetés dans les supermarchés généralistes, 22,7% dans des magasins spécialisés "bio", 5,8% dans des enseignes *hard discount*, 4,9% dans des hypermarchés, 3,8% sur les marchés, 3,3% auprès des fermes et 12,4% ailleurs (magasins diététiques, bouchers...).

Un petit nombre de "grands consommateurs"

Les enquêtes révèlent aussi qu'en 2015, 80,1% des dépenses des ménages wallons pour les produits "bio" ont été effectuées par 20% des ménages wallons consommateurs habituels de ce type de produits. En outre, les achats de ces ménages ont atteint 659 €, en moyenne par ménage, sur un budget total alimentaire annuel de 6 746 €. À titre de com-

paraison, les ménages appartenant à la classe "acheteurs occasionnels" (50% des ménages du panel) ont dépensé 22 € sur un budget total alimentaire annuel de 4 873 €.

Déterminants de la consommation

Le niveau de consommation de ce type de produits dépend d'un grand nombre de facteurs. Cependant, l'analyse du profil des consommateurs indique que le marché du "bio" est entraîné par les ménages disposant de revenus supérieurs à la moyenne, les ménages de taille moyenne (de 2 à 3 personnes) et les ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 50 ans.

Des écarts de prix qui se réduisent

Des différences de prix, plus ou moins marquées selon les produits, persistent entre les produits "bio" et les produits conventionnels équivalents. Ces différences peuvent s'expliquer notamment par la nature même du processus de production propre à l'agriculture biologique. Pour certaines catégories d'aliments, comme le lait et les pommes de terre, les écarts de prix ont sensiblement diminué depuis 2008 alors que la tendance inverse s'observe pour les volailles et les pommes.

[1] Produits élaborés à partir de modes de production conformes aux règles fixées dans le règlement (CE) n° 834/2007 | [2] GfK, 2016a | [3] Produits à base de soja, burgers végétariens...

Fig. MÉN 6-1 Parts de marché des aliments issus de l'agriculture biologique dans les dépenses des ménages wallons, par segment

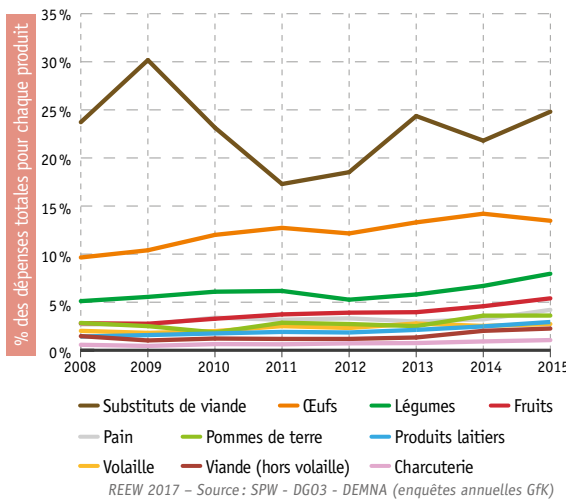


Fig. MÉN 6-2 Différences moyennes de prix entre les aliments bio et non bio* en Wallonie

